

Cadre des résultats relatifs aux genres : Tableau de données sur la représentation des hommes et des femmes dans les conseils de bande des Premières Nations et parmi les chefs dans les collectivités des Premières Nations au Canada, 2019

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mardi 13 avril 2021

Le Centre des statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion de Statistique Canada diffuse aujourd'hui un nouveau tableau de données sur la proportion de femmes et d'hommes dans les rôles de leadership dans les collectivités des Premières Nations. Les femmes occupant des postes de direction, y compris leur représentation politique en tant qu'élu(e)s aux divers ordres de gouvernement, est un sujet qui suscite beaucoup d'intérêt. Ces renseignements sur la gouvernance dans les collectivités des Premières Nations serviront à créer deux indicateurs dans le Cadre des résultats relatifs aux genres, un outil pangouvernemental conçu pour suivre les progrès réalisés en ce qui concerne l'avancement de l'égalité entre les genres au Canada.

La majorité des Premières Nations sont représentées par un conseil de bande. Les conseils de bande sont composés de conseillers et sont présidés par un chef (élu ou héréditaire). Ils sont responsables d'interagir avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que de prendre des décisions au nom des Premières Nations et des membres qu'ils représentent. Plusieurs Premières Nations déclarent les résultats de leurs élections au Système d'information sur l'administration des bandes (SIAB).

À l'aide des données du SIAB, le Centre des statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion a produit un tableau pour mettre en évidence la répartition des conseils de bande des Premières Nations et des chefs selon le sexe, le 31 décembre de chaque année. Ces statistiques, qui couvrent la période allant de 1992 à 2019 à l'échelle du Canada, peuvent également être utilisées pour suivre les changements au fil du temps.

Près d'un chef sur cinq dans les collectivités des Premières Nations était une femme

En 2019, 19 % des chefs des collectivités des Premières Nations étaient des femmes. En comparaison, selon les résultats du Recensement de la population de 2016, les femmes représentaient 50 % des Premières Nations vivant dans les réserves au Canada. Les chiffres présentés dans le tableau montrent également que la proportion de femmes qui sont des chefs a généralement augmenté au fil du temps. En 1992, 12 % des chefs des collectivités des Premières Nations étaient des femmes. Bien que la proportion ait augmenté pour atteindre 20 % en 2008, elle a légèrement diminué au cours des années qui ont suivi, puis elle est demeurée relativement stable depuis plus d'une décennie.

Les femmes représentaient plus d'un quart des conseillers des Premières Nations

En ce qui concerne la proportion de sièges occupés par des femmes dans les conseils de bande des Premières Nations, les résultats montrent que la représentation des femmes est plus élevée pour ces rôles de leadership que pour les chefs. Selon les données, plus du quart (27 %) des conseillers des Premières Nations étaient des femmes en 2019. Ces résultats montrent aussi une augmentation au fil du temps. En 1992, les femmes représentaient 21 % des conseillers des Premières Nations. Cette proportion a augmenté pour s'établir à 31 % en 2008, mais a légèrement diminué au cours de la dernière décennie n'atteignant jamais la barre du tiers.

Ce nouveau tableau de données sera bientôt hébergé dans le [Carrefour de statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion](#).



Note aux lecteurs

Les données du Système d'information sur l'administration des bandes (SIAB) ont été recueillies par Services aux Autochtones Canada (SAC). Le SIAB permet de recueillir des données administratives sur les représentants élus lors d'élections tenues en vertu de l'article 74 de la Loi sur les Indiens (Règlement sur les élections au sein des bandes d'Indiens), de la Loi sur les élections au sein de premières nations, d'un processus électoral coutumier ainsi que des systèmes d'autonomie gouvernementale et de traités. Les données ont été obtenues directement auprès de SAC en vertu de l'article 13 de la Loi sur la statistique.

Certaines Premières Nations sont autonomes. Elles établissent leurs propres lois et politiques et ont un pouvoir décisionnel dans un large éventail de domaines. En vertu de l'autonomie gouvernementale, les Premières Nations ne sont plus assujetties à la Loi sur les Indiens. Il convient également de noter qu'avant l'entrée en vigueur de la Loi sur les Indiens, les Premières Nations avaient traditionnellement leurs propres systèmes de gouvernance, dans lesquels les femmes occupaient souvent la majorité des postes de pouvoir.

La population cible est composée de tous les membres des conseils de bande des Premières Nations. Le SIAB contient des renseignements sur plus de 95 % des bandes des Premières Nations pour chaque année depuis 1992.

Bien que le genre soit le concept le plus pertinent, le SIAB recueille des données le sexe et non le genre. Les données du SIAB montrent que le nombre d'enregistrements dans lesquels le sexe n'est pas déclaré augmente avec le temps. Le Centre des statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion a effectué une évaluation des données, et un indicateur des enregistrements manquants est inclus dans le tableau publié. Les résultats de l'évaluation des données ont montré qu'il ne semble pas y avoir de biais systématique de déclaration qui aurait une incidence sur la répartition selon le sexe.

Les données du SIAB peuvent être utilisées pour le calcul des indicateurs 3.4.2c et 3.4.3c du Cadre des résultats relatifs aux genres. Ces indicateurs relèvent du pilier « Leadership et participation à la démocratie ». L'indicateur 3.4.2c mesure la proportion de sièges occupés par des femmes dans les conseils de bande des Premières Nations. L'indicateur 3.4.3c mesure la proportion de chefs des Premières Nations qui sont des femmes.

Tableaux disponibles : tableau [41-10-0048-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5351](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).